

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des plénières

**SESSION ORDINAIRE
DE SEPTEMBRE 2024
(1^{ère} S.O)**

**PROCES-VERBAL N° 09 DE LA SEANCE PLENIERE
DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024**

Palais du peuple

I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue, le mardi 12 novembre courant, est reprise ce jeudi 14 novembre 2024, à 14 heures 10 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 75 membres sont présents.
- 15 membres sont excusés.
- 11 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 1. BOLENGE BOPONDE Gabriel | 6. MASHATA KAYEMBE Célestin |
| 2. IDI TABANI Zakaria | 7. MUHANZI MUBEMBE Eustache |
| 3. ISENGE NDELO BOKEKA Corneille | 8. MUTUABU LUKUNA LUABEYA Jean |
| 4. KAPENDA KASUKU Justin | 9. MWISHA KASIWA Janvier |
| 5. LUHETO KIDIDI Platini | 10. NGINDU BIDUAYA Cédric |

- 08 sièges sont à pourvoir.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après l'adoption du procès-verbal n° 08 et à la suite des explications du Président sur la distribution effective des documents de travail préalablement exigés, l'Assemblée plénière poursuit ses travaux relatifs à l'examen du projet de loi sur la reddition des comptes de l'exercice 2023 et du projet de loi de finances rectificative de l'exercice 2024.

A cet effet, Monsieur Aimé BOJI, Ministre d'Etat, Ministre du Budget et Monsieur Doudou FWAMBA, Ministre des Finances sont invités à entrer au sein de l'hémicycle et présentent successivement l'économie des deux projets de loi.

A l'issue de leurs exposés, 31 membres de l'Assemblée plénière expriment des préoccupations principalement axées sur l'exécution arbitraire du budget tel qu'il en ressort dans plusieurs rubriques.

Il s'agit des Sénateurs :

LUANGA, NIKOMBA, KANDA, VANGU, BABANGA, LINGEPO, LUNGUANA, BOONGO, BUSSA, NKOLE, ESSIMBA, BAMANISA, BOTEMA, KALONDA, LODI, GEBANGA, BOKETSU, MPANDA, VUNABANDI, AGITO, KATUMWA, MUMBERE, PUNGWE, REMO, MBINGHO, KUMBODIMO, MUTIMA, KALUMBA, NAWEJI, BAHATI LUKWEBO et LUMANU.

Les préoccupations exprimées ainsi que les réponses des membres du Gouvernement sont reproduites aux comptes rendus intégral et analytique du jour.

Après les réponses et le départ des membres du Gouvernement, l'étude approfondie de ces deux projets de loi est confiée à la Commission Economique, financière et de la bonne gouvernance à laquelle est imparti un délai de 7 jours pour présenter son rapport.

Sur ce, la séance est suspendue.

Il est 21 heures 30 minutes.

La Rapporteuse,

Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Fait à Kinshasa, le 14 novembre 2024.

Le Président,

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE